

GRAPHIQUE DU TRAITEMENT INFORMATIQUE DES PÉRIODES RACCOURCIES

ÉTAPE 1 – FUSION DES EXERCICES FINANCIERS

MSI4028A

Est-ce que plus d'un exercice financier se termine dans la même année civile?

Non

Oui

Il y a une fusion des exercices financiers se terminant dans la même année civile.

Revenus, dépenses et variations d'inventaires :

Pour chacun de ces éléments, le système les additionne un code à la fois, et dans le cas où la période issue de la fusion est supérieure à douze (12) mois, il ramène les montants sur une base de douze (12) mois. Pour ce qui est de la variation des inventaires des animaux reproducteurs, un calcul spécial est présenté à l'annexe s07-29.

Unités productives (UP) :

Pour les productions de type engraissement, le miel, la production apicole et la pollinisation, les fourrures d'élevage, les œufs d'incubation et les productions végétales excluant la production en serre, les UP de chacun des exercices financiers à fusionner sont additionnées et, dans le cas où la période issue de la fusion est supérieure à douze (12) mois, ramenées sur une base de douze (12) mois.

Pour les productions en continu excluant le miel, la production apicole et la pollinisation, les fourrures d'élevage et les œufs d'incubation : puisque les UP de ces productions sont déclarées sur une base annuelle, le système vérifie chaque UP des périodes ayant été fusionnées et, dans le cas d'une période raccourcie, ramène les UP (base annuelle) en fonction de la durée de celle-ci et les additionne. Par exemple, une période de douze (12) mois avec dix (10) UP et une autre de six (6) mois avec seize (16) UP donnent le résultat suivant :

$$10 + [16 \times (6/12)] = 18 \text{ UP}$$

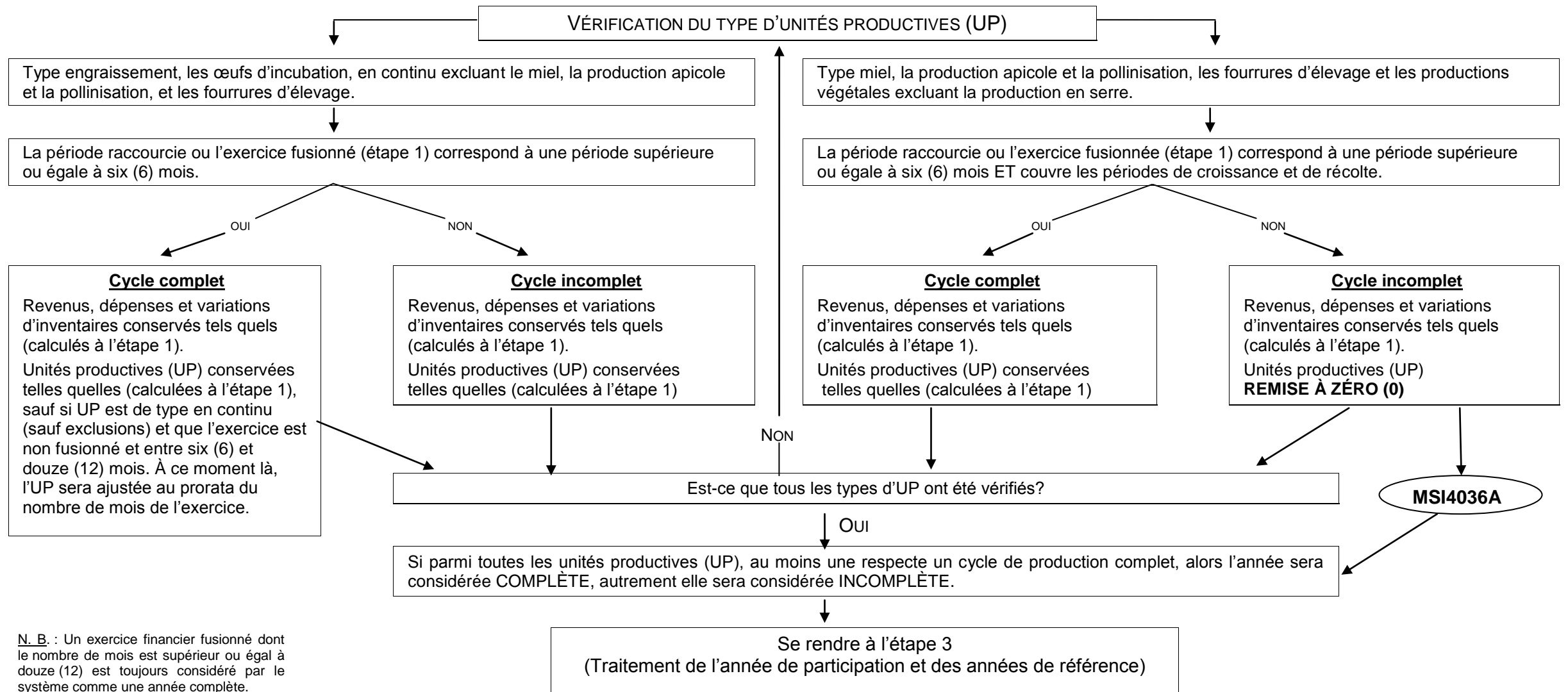
Dans le cas où la période issue de la fusion est supérieure à douze (12) mois, (ici dix-huit (18) mois) le système ramène les montants sur une base de douze (12) mois. Le nombre d'UP calculé est donc $18 \text{ UP} \times (12 \text{ mois} / 18 \text{ mois}) = 12 \text{ UP}$.

Aucune fusion effectuée

Se rendre à l'étape 2
(Vérification de la présence d'un cycle complet)

GRAPHIQUE DU TRAITEMENT INFORMATIQUE DES PÉRIODES RACCOURCIES

ÉTAPE 2 – VÉRIFICATION DE LA PRÉSENCE D'UN CYCLE COMPLET DE PRODUCTION



N. B. : Un exercice financier fusionné dont le nombre de mois est supérieur ou égal à douze (12) est toujours considéré par le système comme une année complète.

GRAPHIQUE DU TRAITEMENT INFORMATIQUE DES PÉRIODES RACCOURCIES

ÉTAPE 3 – TRAITEMENT DE L'ANNÉE DE PARTICIPATION ET DES ANNÉES DE RÉFÉRENCE

